

Police Ouest lausannois (POL) – Activités communales



Répondant communal

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du District.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Des réflexions en cours à la POL, dans le cadre d'un groupe de travail incluant des membres des communes et du Comité de direction, pourraient mener à la suppression du chapitre « police » transmis aux communes. Ainsi, seul pourrait subsister le rapport de gestion de la POL dès l'année prochaine.

Comité de direction et Conseil intercommunal

Le Comité de direction est présidé par le Municipal de la Sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter sa Commune. En 2020, il a participé à 10 séances du Comité de direction, au cours desquelles 29 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises en 2020 et cinq préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de cinq, soit MM. Murat Ademi, José Birbaum, Alain Blanchoud, Alexandre Schelling et Vincent Maeder.



Véhicules électriques Unités territoriales

Répondant communal

Pour Ecublens, le répondant communal est le Premier-lieutenant Chappuis. En cette année particulière de crise sanitaire, les séances hebdomadaires des Chefs de service, se déroulant dans le bâtiment de Mon Repos, ont été chamboulées. Toutefois, le Plt Chappuis a assisté, à l'instar des années précédentes, à celles qui ont pu se dérouler avant et après le semi-confinement, dans le respect des règles sanitaires.

Dans le même ordre d'idée, il a également pris part aux séances mensuelles, dites de coordination, réunissant les Services des bâtiments, de l'urbanisme, des travaux, des écoles et de police qui se tiennent au Centre technique communal. Tout au long de l'année 2020, l'échange et le partage d'informations, entre le Municipal et le répondant, se sont déroulés régulièrement, à raison d'une séance hebdomadaire, lorsque la situation épidémiologique l'a permis.

Toujours en raison de la pandémie et du semi-confinement, le nombre de dossiers traités habituellement a subi une très forte diminution. Toutefois, lors de ces entrevues, des problématiques, notamment de stationnement aux abords du nouveau collège Croset-Parc, l'ouverture du nouveau parking de la Coquerellaz, la réponse à apporter à un groupe d'habitants se plaignant des nuisances sonores et de *littering* aux abords du collège du Croset ou de

bacs à fleurs à proximité de passages pour piétons, ont été évoquées. Il y a également eu des échanges en vue des réponses à apporter aux vœux de M. Jean Aristide Timba Bema et de Mme Fabienne Crousaz.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schaer.



JOJ 2020

Service de la signalisation

En 2020, à Ecublens, le Service est intervenu à dix reprises à la suite d'accidents de la circulation. 305 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre des travaux au Pont-Bleu, la requalification de la route Cantonale, le collège Croset-Parc, la réfection des routes de la Pierre et du Molard et le raccordement de la station d'épuration de Bussigny à celle de Lausanne. De plus, des travaux pour le tirage de la fibre optique ont été menés. Les policiers sont également intervenus à deux reprises lors de manifestations. Enfin, 151 interventions ont été réalisées, notamment la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.

Police de proximité

Dans le cadre du projet de démarche participative du quartier d'Epenex, le personnel du poste de base d'Ecublens a été intégré au groupe de travail créé à cet effet, et a participé aux réflexions menées dans le cadre de ce projet.

*Plt Jacques-André Chappuis,
Répondant communal*

Principaux axes opérationnels - année 2020

Période (de... à...)		Problématique	Secteur(s)
Janvier	Janvier	<p>Vols par effraction dans les véhicules commis par des bandes organisées venues des pays de l'Est Les auteurs portent leur dévolu sur des véhicules de marques Mercedes et BMW sur lesquels ils emportent, après effraction, la console centrale et le tableau de bord. Meticuleux dans la façon de procéder, ce type d'auteur ne laisse que rarement des traces exploitables, toutefois certains d'entre eux ont été interpellés en romandie. Les enseignes de ces marques ont été renseignées et un important dispositif a été mis en place sur plusieurs semaines.</p>	<p>District</p>
		<p>Graffitis 43 tags ont été effectués à l'aide d'un feutre indélébile rouge à différents endroits de cette commune, notamment sur un week-end. Les surveillances organisées par la suite et l'enquête n'ont pas permis d'identifier l'auteur des faits.</p>	<p>Ecublens</p>
	Décembre	<p>Stupéfiants Depuis 2018, la POL mène des actions quotidiennes visant à déstabiliser tout deal de rue par une présence visible et des contrôles accrus. Cela s'explique par le durcissement de la stratégie visant à exclure les vendeurs de produits stupéfiants en ville de Lausanne entre 8h et 22h, dont la répercussion pourrait être le déplacement des zones de deal dans les communes limitrophes. Aussi, la vente sur la voie publique dans le district reste marginale et ne représente actuellement pas un problème de sécurité publique.</p>	<p>District</p>
Février	Février	<p>Incivilités commises par des groupes de jeunes Durant les relâches scolaires, de nombreux passages ont été effectués dans les préaux scolaires afin d'y faire respecter les mises à ban et, de surcroît, prévenir tous dommages et littering.</p>	<p>District</p>
Mars	Juin	<p>COVID - Déclenchement ORCA Durant cette période, les polices vaudoises ont travaillé sous le commandement unique de la Police Cantonale à des missions de contrôle et d'accompagnement de la population, des commerces et des établissements publics. Seules les missions prioritaires de police ont été maintenues. Les réceptions des corps de police ont été fermées au public (sauf urgence) et la centralisation de l'enregistrement des plaintes s'est faite sur des sites de Gendarmerie.</p>	<p>District</p>
Avril	Mai	<p>Incendies de poubelles / containers Durant cette période, plusieurs incendies ont été provoqués par des jeunes à différents endroits du district. Les différents dispositifs mis en place dans les secteurs clés, ainsi que les investigations effectuées, ont permis d'identifier et d'interpeller certains auteurs, lesquels ont été déférés à l'autorité.</p>	<p>District</p>
Juin	Décembre	<p>Mendicité Des roms se sont installés à Malley, aux abords de l'Usine-à-Gaz et des terrains désaffectés, pour y passer les nuits. Les membres de cette communauté quittent cet endroit au petit matin pour s'adonner à la mendicité et effectuer de fausses collectes, profitant à certaines occasions de perpétrer des vols en tout genre. Les nombreux contrôles et dénonciations pour mendicité ont contribué à diminuer fortement la présence de ces personnes sur le district.</p>	<p>District</p>

Principaux axes opérationnels - année 2020

Période (de... à...)		Problématique	Secteur(s)
Juillet	Août	Actions préventives dans les préaux scolaires Durant les vacances estivales, une attention a été portée dans et aux abords des collèges dans le but de faire respecter les mises à ban et, de surcroît, prévenir tous dommages et littering. Nos patrouilles ont également profité de sensibiliser les jeunes rencontrés.	District
	Décembre	Squat Maillefer - route de Bois 17 - arrivée juillet 20 Le collectif Jean Dutoit a pris possession des anciens locaux de l'entreprise Maillefer, dont les membre occupaient anciennement les locaux PanGaz. Une attention particulière a été portée à cet endroit où certains occupants étaient connus des services de police pour s'adonner au trafic de stupéfiant. Les différents contrôles et observations n'ont pas permis de constater de comportement répréhensible de la part des résidents, lesquels n'ont pas généré de trouble.	Ecublens
Septembre	Octobre	Stupéfiants - deal de rue Depuis plusieurs semaines, les allées et venues de personnes fréquentant les parcelles du Sleep-In et alentours laissent à penser que la gare de Malley et ses abords sont devenus une zone de deal. Une présence continue et visible de nos patrouilles a rapidement dissuadé vendeurs et acheteurs de s'adonner à des transactions à ces endroits.	District
	Décembre	Escroqueries et vols (simples et qualifiés) A l'approche des fêtes de fin d'année, une attention particulière a été portée aux abords et dans les centres commerciaux afin de gêner la commission éventuelle de délits tels que des vols à l'astuce, à la tire et à l'arraché dont les auteurs agissent en bandes et par métier.	District
Octobre	Octobre	Actions préventives dans les préaux scolaires Durant les vacances d'automne, une attention a été portée dans et aux abords des collèges dans le but de faire respecter les mises à ban et, de surcroît, prévenir tous dommages et littering. Nos patrouilles ont également profité de sensibiliser les jeunes rencontrés.	District
		Halloween Durant la nuit d'Halloween, un important dispositif a été articulé sur l'Ouest lausannois afin de prévenir tout débordement. Durant les semaines précédentes, différents groupes de jeunes ont été rencontrés de manière ponctuelle afin de les sensibiliser sur les risques encourus en cas de dérives. Hormis quelques usages d'engins pyrotechniques, rien n'est à relever.	District
Novembre	Décembre	COVID - Déclenchement ORCA Durant cette phase, une partie du personnel uniformé de la Police de Proximité a été rattachée à la Task Force constituée pour effectuer des contrôles des commerces et établissements publics du Canton. L'activité ordinaire de Police Secours n'a pas été impactée par cette deuxième vague si ce n'est l'accompagnement quotidien des citoyens et tenanciers quant au respect des normes sanitaires.	District

Principaux axes opérationnels - année 2020

Période (de... à...)		Problématique	Secteur(s)
Décembre	Décembre	<p>Fêtes Noël / Nouvel An</p> <p>Durant les fêtes, d'importants dispositifs policiers ont été mis en place afin d'être en mesure de prendre en charge tout évènement majeur de trouble à l'ordre public. Aussi, quelques collaborateurs de Police Secours ont intégré l'escadron de Gendarmerie spécialement prévu à cet effet. En outre, les effectifs d'intervention ont été augmentés. Hormis de nombreuses nuisances sonores inhérentes aux festivités, aucun comportement inapproprié n'a été constaté.</p>	District



Commune d'Ecublens

Monitoring stratégique 2020

(Les données ci-dessous ne sont pas liées aux statistiques OFS, il s'agit exclusivement d'indicateurs provenant de l'activité policière)

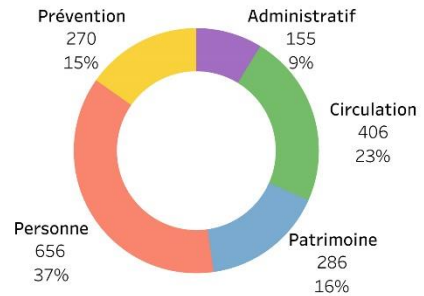
Evénements et actions de prévention

1'503 événements comptabilisés sur le district

270 actions de prévention menées



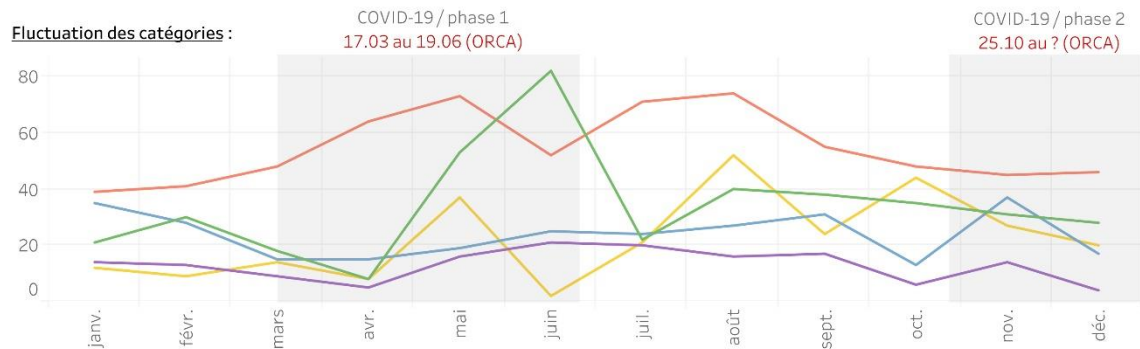
Ces événements ont conduit à 31 appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



Sémantique : Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte). Un événement est donc comptabilisé dans une seule catégorie.

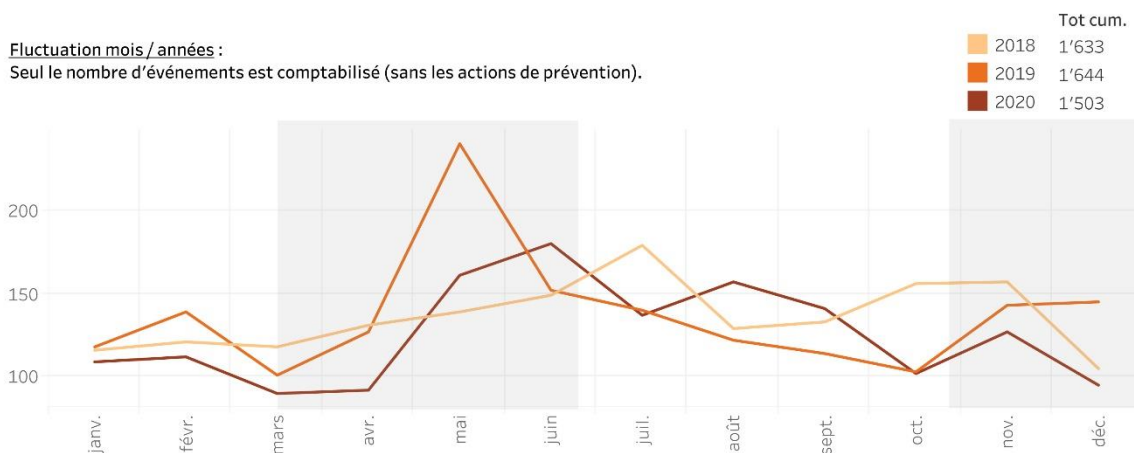
- Catégories :**
- Une **action de prévention** se caractérise par une action visant à diminuer un phénomène contenu dans une catégorie.
 - **Personnes** : infractions touchant les personnes (lésions corporelles, stupéfiants, nuisances, p. ex).
 - **Patrimoine** : infractions touchant les biens (vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété, p. ex.).
 - **Circulation** : contrôles de circulation, infractions LCR, accidents.
 - **Administratif** : ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaque, p. ex.).

Fluctuation des catégories :



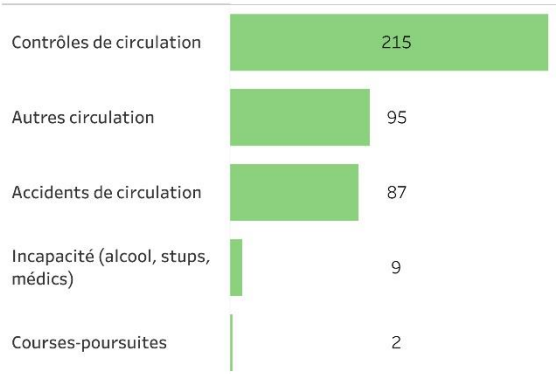
Fluctuation mois / années :

Seul le nombre d'événements est comptabilisé (sans les actions de prévention).

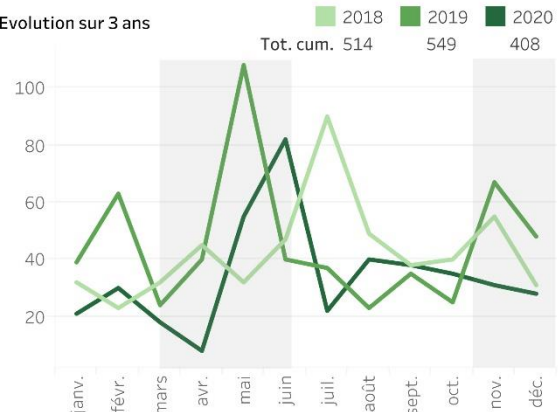


Tendances des phénomènes 2020

Circulation



Evolution sur 3 ans



Le pic situé en juin est lié à une augmentation des contrôles de circulation.

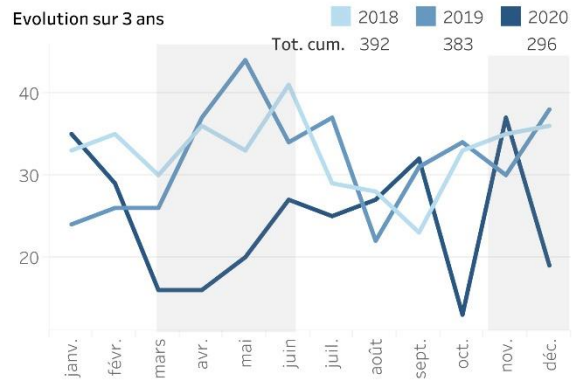
"Autres circulation" comprend les infractions à la LCR, les pannes de signalisation, les véhicules gênants/sans plaque.

"Infractions graves LCR" comprend les délits de chauffard, les mises en danger et les excès de vitesse importants.

Patrimoine

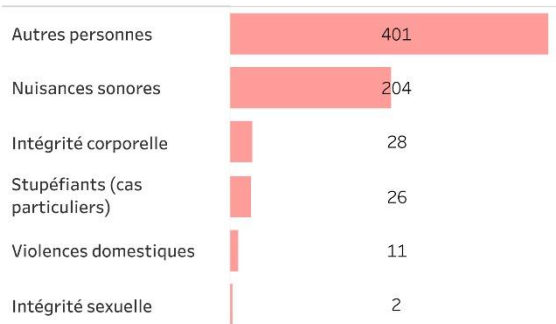


Evolution sur 3 ans

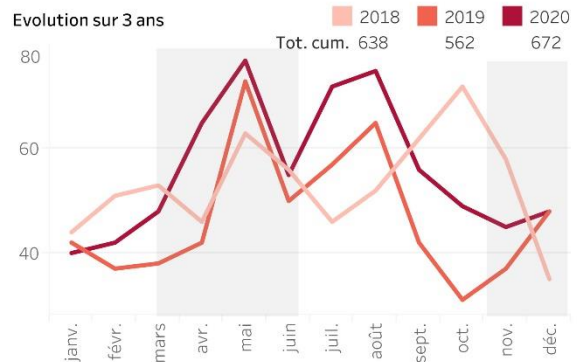


"Autres patrimoine" comprend les animaux errants/décédés, les escroqueries, les incendies/inondations, les objets/véhicules suspects et/ou découverts.

Personnes



Evolution sur 3 ans



Le pic d'avril et mai est lié à l'augmentation du nombre d'interventions de type "Autres personnes". Le pic de juillet et août est lié à l'augmentation du nombre de nuisances sonores.

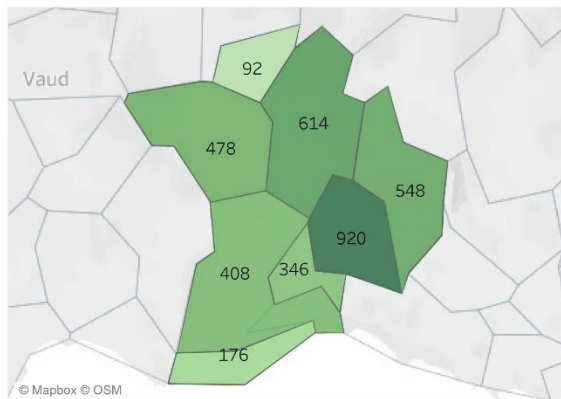
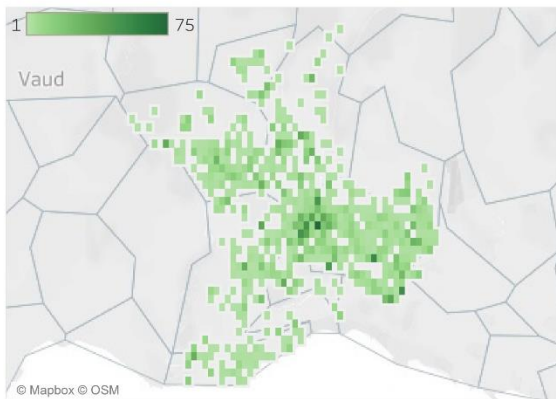
"Autres personnes" comprend les demandes d'ambulance, les fuites d'hôpitaux/lieux de placement, les individus perturbés / recherchés / suspects, les inquiétudes pour une personne et les litiges.

"Stupéfiants" : Les cas particuliers ne comptabilisent pas la consommation de joints.

Distribution des phénomènes par commune

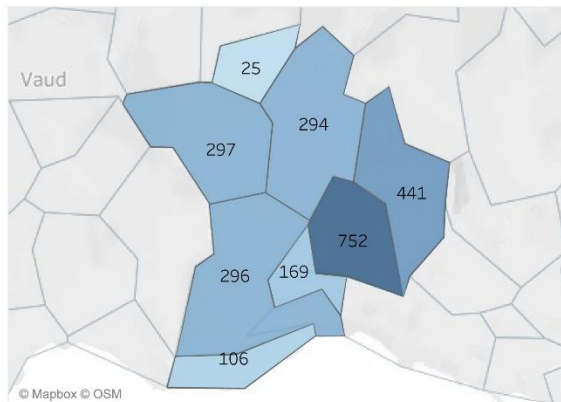
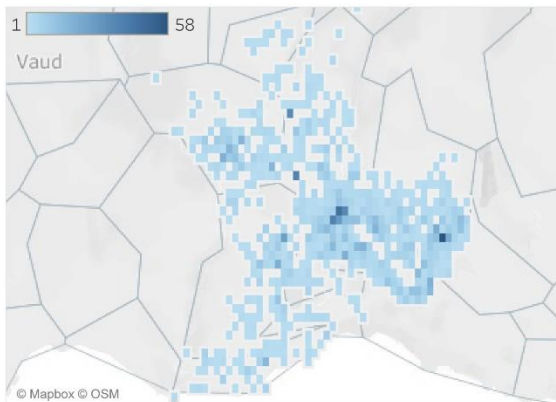
Circulation 2020

3'582 cas



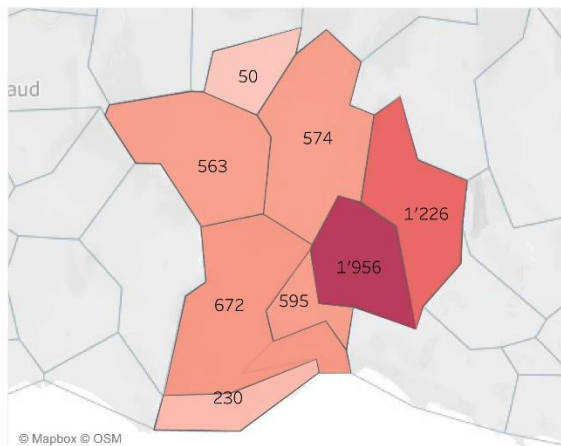
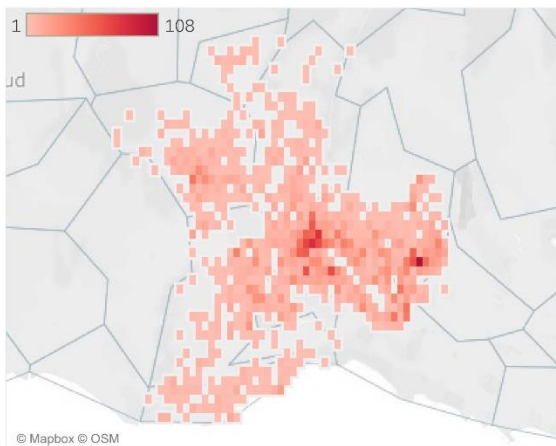
Patrimoine 2020

2'380 cas



Personnes 2020

5'866 cas



Service du contrôle des habitants

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants, comprenant le bureau des étrangers, était composé, au 31 décembre 2020, de cinq collaborateurs, pour un total de 4.5 EPT, et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service.
- 2 employées de commerce (à 80 % et 70 %).
- 2 employés de commerce (à 100 %).
- 1 apprenti employé de commerce.



TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du Service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.

- Etablissement des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmissions des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.
- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Etudiants

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer

qu'une fois jusqu'à notre service (au lieu de deux à trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en *back office*.

Au vu des mesures pour lutter contre le Covid-19, et parallèlement à la fermeture des guichets du 17 mars au 1^{er} mai 2020, une partie des dossiers nous ont été envoyés par e-mail, par correspondance ou, dans certains cas, ont été déposés au guichet sur rendez-vous.

Dès le 4 mai 2020, nous avons pu accueillir la population comme habituellement, en respectant les nouvelles règles en vigueur, soit le port du masque, la distanciation, un maximum de trois clients au lieu cinq, désinfection des mains et de la place d'accueil.

Guichet virtuel

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants, nous proposons, au travers du guichet virtuel, les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Ces prestations permettent aux citoyens d'obtenir leurs documents dans un délai d'un à deux jours.

La fermeture des guichets du 17 mars au 1^{er} mai 2020, ainsi que les différentes restrictions de mouvement de la population, dans le cadre des mesures pour lutter contre l'épidémie Covid-19, sont des facteurs significatifs de l'augmentation des transactions effectuées via le guichet virtuel.

Par exemple, il y a eu + 27 % d'annonces de départs via ce canal, + 30 % de commandes de papier (attestation d'établissement, de départ) et + 50 % d'inscriptions des chiens.

Autorisations de stationnement

Le Service du contrôle des habitants est en charge de la gestion des autorisations de dépassement de la durée de parcage, tâche qui était précédemment gérée par la POL.

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix d'une telle autorisation s'élève à Fr. 30.- par mois.

Nous dénombrons 16 autorisations délivrées pour l'année 2020 et 14 autorisations de courte durée.

Registre des inhumations

Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux et le Service du contrôle des habitants.

Le Service du contrôle des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères du défunt.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.

Registre des chiens



Le Service du Contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

A noter que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont quant à elles exonérées de l'impôt cantonal uniquement.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des Districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « ANIS ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Chiens	524	531
Chiens potentiellement dangereux	8	8
Total	532	539

En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

Commune

Nombre de chiens

Renens	706
Ecublens	539
Bussigny	436
Prilly	395
Crissier	358
Chavannes-près-Renens	252

Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à trois reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies en 2020 : 44 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

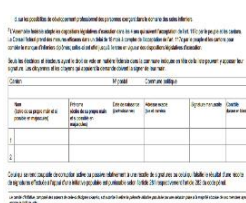
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Commande du matériel de vote.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.

- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

Statistique des électeurs :

	2019	2020
Suisses	5'688	5'616
Etrangers	2'258	2'303
Total	7'946	7'919

Initiative et référendum



Dans le cadre du registre civique, le Service du contrôle des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit direc-

tement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	2019	2020
Initiatives :	11	6
Référendums :	4	7
dont		
Signatures reçues	2'291	797
Signatures validées	1'827	686
Signatures non valables	464	111

Taxes de séjour



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, du SwissTech Hôtel et de l'Hôtel des Inventions.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions et le SwissTech Hôtel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

L'Hôtel des Inventions a cessé son activité au 31.12.2020. Dès 2021, l'établissement changera d'affectation.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 109'928.85** (Fr. 130'319.60 en 2019), laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le lien sur le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

Les principales tâches pour le service sont :

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.

Evaluation des prestations

Suite à la reconnaissance des Autorités cantonales sur notre manière de concevoir l'accueil et le service à la population ces dernières années, la Direction du Service souhaite maintenir l'amélioration continue de ses prestations, dans la volonté de satisfaire au mieux les administrés.

Afin d'atteindre cet objectif, un abonnement à un appareil permettant l'évaluation des prestations (sortie des guichets) a été conclu, afin de connaître, sous forme de moyenne, le taux de satisfaction au guichet (*front office* uniquement).

Le taux de satisfaction moyen pour l'année 2020 est de 95 %. Le taux de participation au sondage est de 25 % sur un passage physique au guichet de 9'000 personnes.

Chiffre de la population

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2020 s'élève à 13'164 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2020 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'281** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

Population au 31 décembre 2020

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Suisses :	7'013	6'931
dont		
Bourgeois	1'519	1'513
Vaudois	2'823	2'780
Confédérés	2'671	2'638
Etrangers	6'319	6'350
Total	13'332	13'281
soit une variation annuelle de		- 51

Arrivées

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Suisses	598	462
Etrangers	1'651	1'360
Total	2'249	1'822
soit une variation annuelle de		- 427

Départs

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Suisses	528	632
Etrangers	1'382	1'265
Total	1'910	1'897
soit une variation annuelle de		- 13

Etat civil

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Naissances	130	143
Mariages	79	68
Partenariats	2	1
Séparations	80	45
Reprises vie commune	8	7
Divorces	43	50
Partenariats dissous	2	1
Décès	74	114
Naturalisations	125	89
Changements de nom	68	61
Changements de sexe	-	2
Adoption	1	-
Reconnaissances	6	-
Désaveu	-	-
Déchéance nationalité	-	-

Autres données statistiques

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	525	438
Frontaliers (permis G)	1'238	1'320
Domiciles secondaires	507	477

Statistique des religions

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Protestants	1'824	1'694
Catholiques	3'781	3'552
Autres/inconnue	5'530	6'088
Sans appartenance	2'197	1'947
Total	13'332	13'281

Cartes d'identité



Le nombre de cartes d'identité établies a été marqué cette année par une diminution importante : - 65 demandes, soit un total de **234** demandes (adultes et enfants).

Déclarations de garantie

Visa touristique pour la Suisse



17 déclarations de garantie ont été délivrées cette année, dont une avec un préavis négatif.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille, amis et connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.

*Teuta Jakaj, Cheffe du Service
du contrôle des habitants*

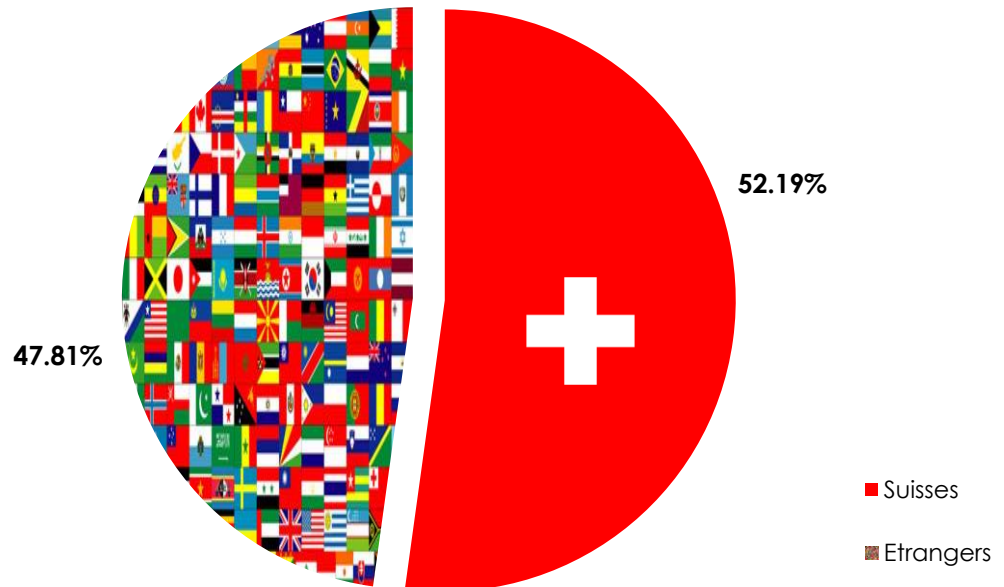
Population au 31 décembre 2020

(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

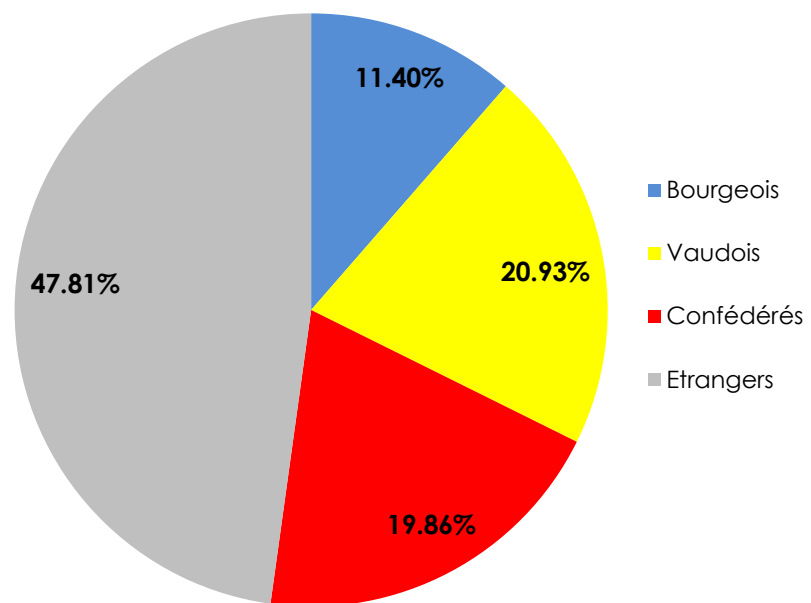
Rang	Villes	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020
1	Lausanne	139'624	139'720	139'726	140'430
2	Yverdon-les-Bains	30'208	30'211	30'189	29'981
3	Montreux	26'653	26'006	26'065	26'180
4	Nyon	20'551	21'239	21'416	21'743
5	Renens	21'114	20'968	20'928	20'863
6	Vevey	19'829	19'904	19'871	19'780
7	Pully	18'194	18'336	18'495	16'688
8	Morges	15'839	15'725	15'862	16'095
9	Gland	13'081	13'101	13'194	13'243
10	Ecublens	12'560	12'939	13'089	13'164
11	Prilly	12'105	12'392	12'423	12'383
12	La Tour-de-Peilz	11'779	11'871	11'906	12'088
13	Aigle	10'153	10'134	10'217	10'518
14	Lutry	10'001	10'285	10'357	10'455
15	Payerne	9'716	9'971	10'072	10'108
Communes du District					
17	Bussigny	8'227	8'677	8'962	9'614
19	Crissier	7'636	8'008	7'944	8'700
20	Chavannes-près-Renens	7'543	7'653	7'887	8'487
36	St-Sulpice	4'148	4'524	4'717	4'909
145	Villars-Ste-Croix	935	963	973	958
Communes limitrophes					
67	Echandens	2'731	2'757	2'739	2'743
89	Denges	1'624	1'614	1'609	1'730

Ecublens en quelques chiffres

Répartition de la population au 31 décembre 2020 (13'281 habitants)

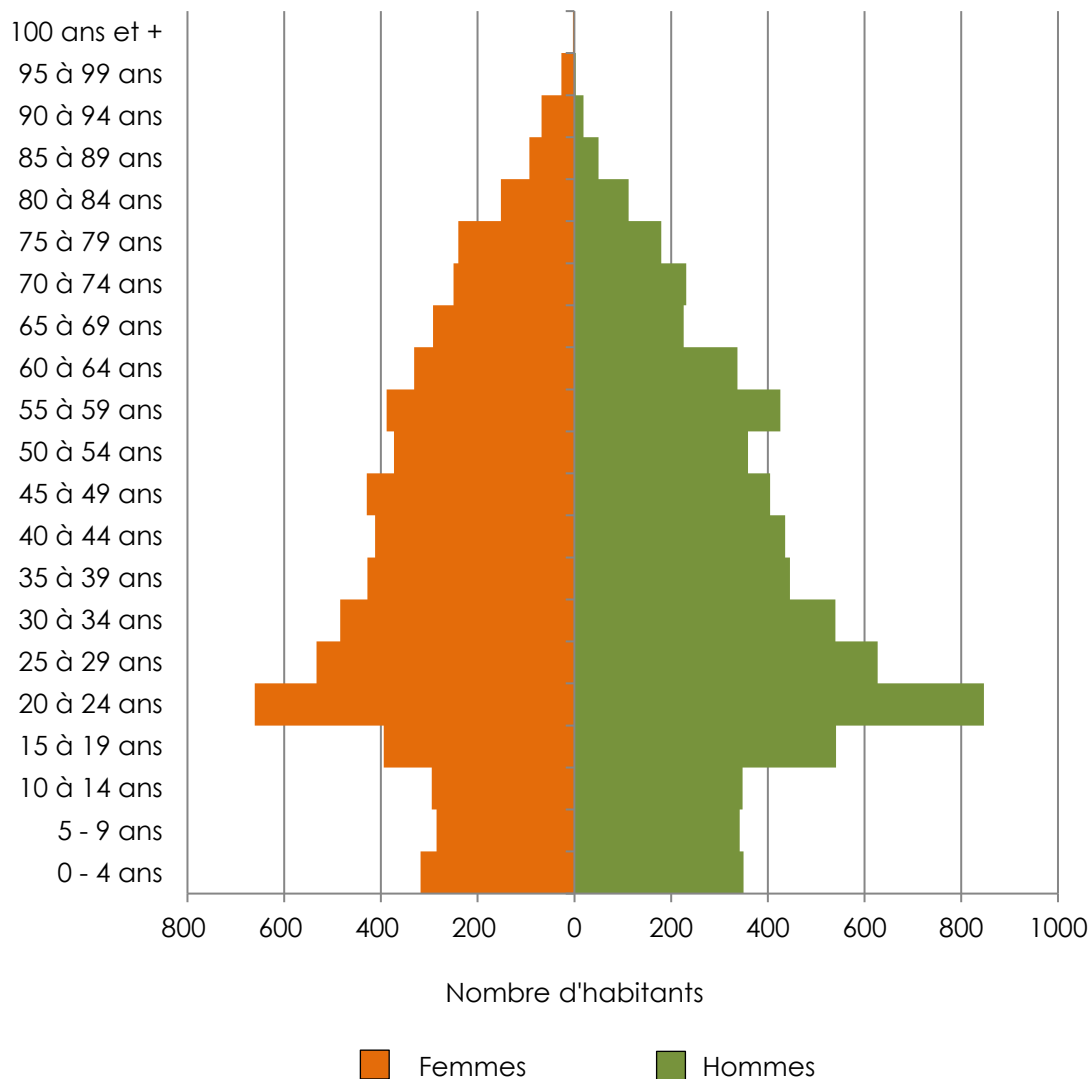


Composition de la population au 31 décembre 2020



Pyramide des âges

Pyramide des âges au 31.12.2020 - Population totale



Doyenne d'Ecublens

La doyenne de la Ville d'Ecublens, Mme Sartori, a fêté ses 105 ans en 2020 (voir p. 81, « aînés »).

Les nationalités présentes à Ecublens

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **114** nationalités différentes.









Nationalité	Nbr hab.	Nationalité	Nbr hab.	Nationalité	Nbr hab.
Suisse	6931	Congo (Kinshasa)	17	Ghana	3
Portugal	1119	Ukraine	17	Guatemala	3
France	1105	Egypte	16	Guinée-Bissau	3
Italie	945	Hongrie	15	Mauritanie	3
Espagne	420	Cameroun	14	Nigéria	3
Kosovo	268	Autriche	13	Venezuela	3
Turquie	185	Pakistan	13	Azerbaïdjan	2
Macédoine du Nord	182	Angola	12	Burkina Faso	2
Serbie	171	Colombie	12	Burundi	2
Chine	139	Ethiopie	11	Costa Rica	2
Maroc	137	Slovaquie	10	Finlande	2
Allemagne	130	Thaïlande	10	Guinée	2
Tunisie	115	Japon	9	Israël	2
Bulgarie	96	Albanie	8	Mexique	2
Inde	79	Moldova	8	Mongolie	2
Iran	75	Slovénie	8	Philippines	2
Brésil	65	Tchéquie	8	Soudan	2
Belgique	58	Irak	7	Afrique du Sud	1
Russie	54	Maurice	7	Bélarus	1
Roumanie	50	Norvège	7	Cambodge	1
Bosnie-Herzégovine	46	Pérou	7	Cuba	1
Pologne	43	Somalie	7	El Salvador	1
Afghanistan	42	Cabo Verde	6	Estonie	1
Royaume-Uni	41	Luxembourg	6	Guinée équatoriale	1
Erythrée	40	Madagascar	6	Haiti	1
Grèce	39	Suède	6	Indonésie	1
Chili	34	Bolivie	5	Kenya	1
Corée (Sud)	34	Lituanie	5	Laos	1
Syrie	34	Rép. dominicaine	5	Lettonie	1
Liban	31	Argentine	4	Monténégro	1
Etats-Unis	29	Arménie	4	Népal	1
Canada	26	Gambie	4	Panama	1
Algérie	25	Irlande	4	Paraguay	1
Taiwan (Taipei chinois)	24	Kazakhstan	4	Sierra Leone	1
Sri Lanka	22	Sénégal	4	Tchad	1
Equateur	20	Singapour	4	Uruguay	1
Pays-Bas	19	Côte d'Ivoire	3		
Vietnam	19	Danemark	3		
Croatie	18	Géorgie	3		



Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 52.94 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 66.98 % de la population étrangère de notre Commune.

Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt.html>

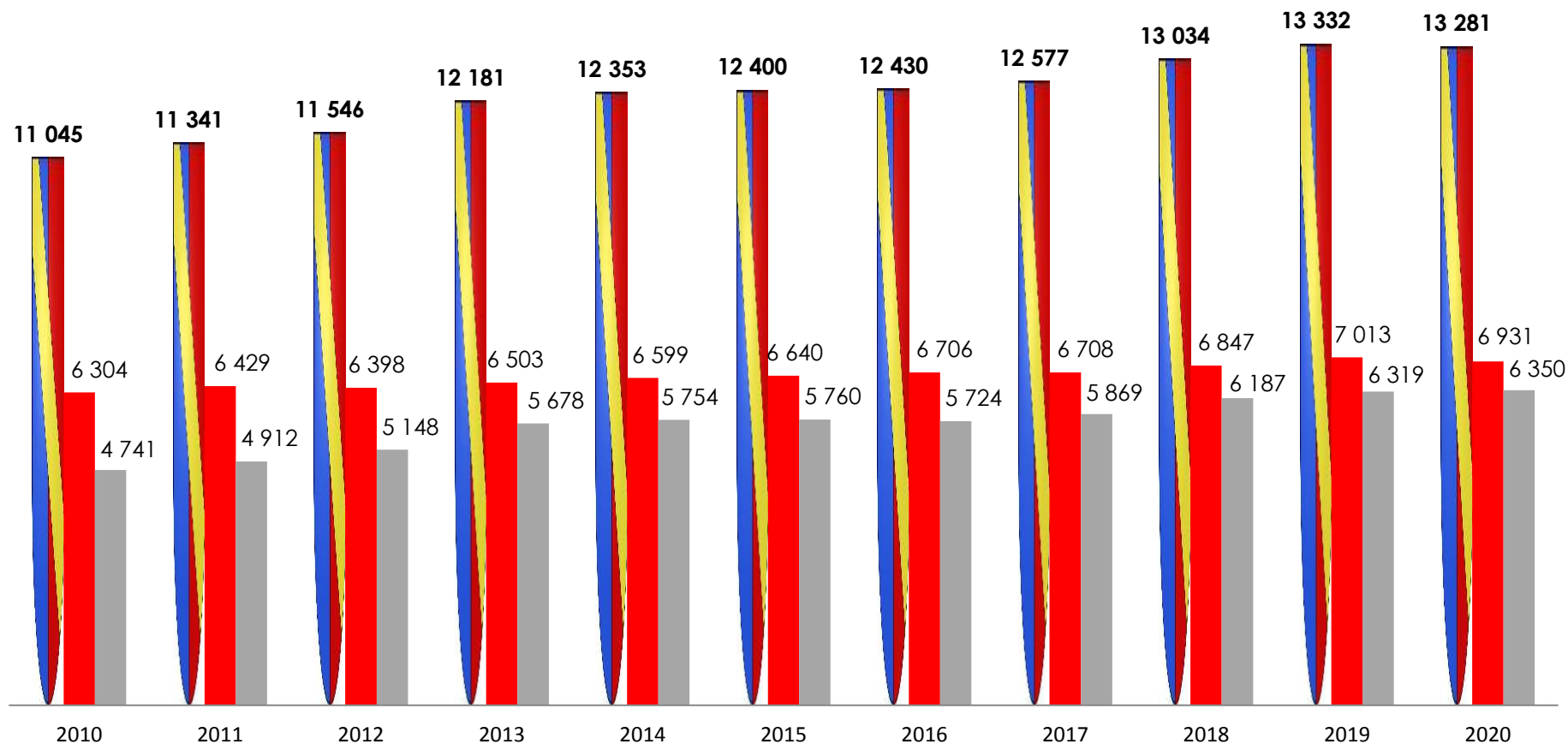
	UE / AELE	Etats-tiers
		
 Autorisation d'établissement (Livret C)	2'501	861
 Autorisation de séjour (Livret B)	1'620	1'055
 Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	84	30
 Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international (Livret Ci)	1	-
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	-	101
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	-	15

Fonctionnaires internationaux : 1 personne.

En attente d'autorisation : 81 personnes.

Evolution de la population d'Ecublens de 2010 à 2020

Population totale Suisses Etrangers



Cette année est marquée par un recul du nombre d'habitants de 51 comparé à 2019. La fluctuation des mutations relatives aux étudiants des Hautes Ecoles constitue un des facteurs de cette diminution. Le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 9.95 % depuis 2010). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 33.94 % pour atteindre le nombre de 6'350 habitants en 2020.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Informatique et télécommunications

ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du secteur informatique est rattaché au Service des finances et de l'informatique. Au 31 décembre 2020, il était composé de deux personnes, soit :

- 1 responsable informatique, Adjoint au Chef de service à 100 %.
- 1 apprenti informaticien.

TACHES DU SERVICE

Les tâches non externalisées sont les suivantes :

Informatique

- Assurer le pilotage de l'évolution des infrastructures informatiques.
- Gestion du parc informatique, montage, configuration et installation des équipements.
- Support technique premier et deuxième niveau des postes utilisateurs.
- Formation des utilisateurs, notamment à l'utilisation du système d'exploitation et à la sécurité.
- Gestion administrative des équipements réseau et wifi.
- Interface avec le prestataire pour toutes les mutations liées aux mouvements du personnel et suivi des performances.
- Gestion des accès sélectifs aux logiciels de comptabilité et du contrôle des habitants.
- Conduite des projets informatiques.
- Administration et gestion du « Business Process Management », logiciel Optimiso.
- Administration de la gestion électronique des documents, logiciel ELO.
- Analyse et définition des besoins en matière de matériel informatique.
- Gestion des achats liés à l'informatique, mise en concurrence des prestataires et diversification des fournisseurs.

- Etude et amélioration continue des solutions informatiques (veille technologique).

Moyens d'impression

- Gestion du parc de copieurs et d'imprimantes.
- Gestion des accès individuels.

Téléphonie

- Gestion du parc téléphonique.
- Help desk de premier niveau.
- Mise à jour des données des utilisateurs.

Financement des équipements

- Recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Suivi des contrats.
- Anticipation des renouvellements.

Hébergement



L'hébergement des programmes et des données est assuré par la société « Groupe T2i » basée à Renens et à Sierre. Ce groupe est issu de la fusion de Ti informatique SA et de InfoServices SA, cette dernière société étant également éditrice des logiciels métiers « Citizen » utilisés par les services communaux.

Les infrastructures d'hébergement, propriété du Groupe T2i, sont placées au data-center « Brain Serve » à Crissier. Ce dernier présente les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV). La Commune acquiert une prestation d'hébergement facturée en fonction des ressources utilisées, soit puissance et volume.

Le monitoring des performances mis en place permet d'évaluer régulièrement les besoins et d'adapter ponctuellement les ressources à l'évolution de l'administration communale.

La liaison entre les différents sites communaux est toujours assurée par une fibre optique réservée à l'usage exclusif de la Commune.

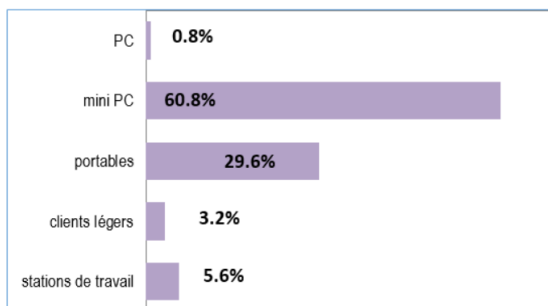
Parc informatique

Depuis l'engagement d'un responsable informatique, les ordinateurs ne sont plus renouvelés systématiquement après cinq ans. Les compétences acquises en interne permettent d'optimiser la gestion du parc et de ne remplacer que les composants arrivés en fin de vie. Ainsi, les coûts et l'impact écologique sont réduits au strict nécessaire. En 2020, 23 postes de travail ont été remplacés.

Les renouvellements effectués ont suivi la même logique que par le passé : les anciens PC traditionnels ont été remplacés par des mini PC plus avantageux et suffisamment performants pour des activités de bureautique en terminal serveur. Les ordinateurs portables sont toujours réservés aux utilisateurs mobiles, principalement les Chefs de service et les Municipaux. Les stations de travail équipent le personnel des services techniques utilisant des programmes spécifiques installés en local.

Cent vingt-cinq postes de travail sont connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2020 ; ils se répartissent comme suit :

- 1 PC conventionnels
- 76 mini PC
- 37 portables
- 4 clients légers
- 7 stations de travail



Vingt-et-une machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances
- 5 - guichet Contrôle des habitants
- 8 - postes de scannage pour la GED
- 1 - salle de conférences administration Motty

- 2 - salles de conférences CTC.
- 1 - bureau Voirie et espaces verts (VEV)

Covid-19

La pandémie de Covid-19 a modifié les habitudes de travail. Les collaborateurs dont l'espace de travail n'était pas conforme aux normes sanitaires ont été mis en télétravail. Ceux disposant d'un ordinateur personnel à domicile ont pu facilement se connecter à distance avec la solution « Terminal serveur » utilisée depuis 2010. Les quelques autres collaborateurs se sont vu remettre un ordinateur portable en prêt.

Des aménagements spécifiques ont aussi été réalisés pour permettre la tenue des séances de la Municipalité ou d'autres séances de travail en visioconférence.

Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles à tous les utilisateurs. *Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.*

Logiciels métiers

- Citizen / T2i
 - contrôle des habitants
 - registre civique
 - gestion des chiens
 - gestion pièces d'identité
 - approvisionnement économique
 - comptabilité générale
 - créanciers
 - facturation
 - débiteurs
 - cadastre administratif
 - citiloc, location objets
 - citiweb, accès distants
 - registre des entreprises
- ABACUS / Ofisa Informatique
 - gestion des salaires
- GeoConcept / Geoconcept
 - Système d'information du territoire SIT
 - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
 - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad
 - Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
 - Geoweb, publication sur intranet
- Autocad LT / Autodesk

- dessin technique
- ArchiCAD / Abvent
 - dessin technique
- TachoPlus / Mobatime SA
 - tachygraphes camions
- ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
 - inventaire des archives
<https://vaud.archivescommunales.ch>
- ArchiClass / Objectis
 - gestion du plan de classement
- BiblioMaker / Micro Consulting SA
 - gestion du fonds de la Bibliothèque
 - consultation en ligne du catalogue
- Presento / Zeit AG
 - gestion des temps de présence du personnel
- PersProfile Manager / S-Quell SA
 - évaluation de compétences lors de recrutements
- @remote / Ricoh Suisse SA
 - gestion des copieurs
- SIX Payment Services SA / Saferpay
 - encaissements par internet
- Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH
 - contrôle d'accès électronique
- OptimisoNext / Optimiso Group SA
 - Business Process Management
- ELO Professional / ELO Digital Office
 - gestion électronique des documents
- Xpert.Meeting / TI Informatique
 - gestion des séances de Municipalité
- Mon Portail / CeRFI SA
 - gestion des réfectoires scolaires et des devoirs accompagnés
- Messerli / Jobin SA
 - gestion d'ouvrages
- Nextthink
 - outil de monitoring du parc informatique
- Network Topology Mapper / Solarwinds
 - outil de cartographie du réseau

Logiciels de bureautique

- Windows 10
- MS Office 2013
- MS Office 2016
- Twixtel

- PDF-Xchange Editor
- Adobe Cloud collection
- Photoshop Elements
- MS Project standard
- MS Visio
- Druide Antidote
- Affinity Photo / Designer / Publisher
- Teamviewer, gestion des bureaux à distance
- Zoom, visioconférence

Plateforme internet

- Insito / Finance active
 - informations financières

Guichet virtuel

- réservation/vente des cartes CFF et CGN
- pré-réservation du refuge et du local du four de la Galerie du pressoir
- contrôle des habitants (CH)
 - changement d'adresse
 - chiens (inscription, départ, etc.)
 - commande d'attestations
 - départ de la Commune
 - recherche d'identité
- contrôle des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (Suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

Internet



Les accès à internet sont fournis par UPC Cablecom. La connexion principale est assurée par une fibre optique dont la performance est de 100 Mb/s symétriques. Une redondance, en technologie SDSL, est en fonction avec une bande passante de 4 Mb/s. La connexion complémentaire ajoutée en 2015 pour les wifi communaux est calibrée à 600/60 Mb/s.

PROJETS

Projets réalisés et en cours

Renouvellement des installations de téléphonie fixe



Le contrat de location des installations de téléphonie fixe est arrivé à échéance au 30 juin 2020. Trois sociétés ont participé à l'appel d'offres sur invitation. Il s'agit du prestataire actuel Alcom services, de la société AFM électricité Sàrl et de la société EvoLink SA. Le marché a été adjugé au prestataire actuel qui a présenté l'offre la plus avantageuse. Les coûts sont inférieurs à la précédente solution grâce aux évolutions technologiques qui ont permis de n'installer plus qu'un seul serveur de communication au lieu de trois précédemment.

Etude du renouvellement des pare-feu, de la reconfiguration du réseau communal et du remplacement des installations wifi

Les deux pare-feu de marque Zyxell sont arrivés en fin de vie et doivent être renouvelés. Une étude globale a été menée durant le deuxième semestre afin de considérer le réseau informatique dans son ensemble en mettant l'accent sur le renforcement de la sécurité.



La solution Cisco Meraki est apparue comme étant celle qui permettait d'obtenir le résultat souhaité aux meilleures conditions. Les composants sont aussi totalement compatibles avec les équipements réseau renouvelés en 2019.

L'amélioration de la sécurité sera réalisée par l'installation des solutions Cisco Umbrella et Cisco AMP for Endpoint.



Le marché a été adjugé à la société Sword Technologies à Eysins qui a proposé la meilleure offre.

*Pascal Tschantz,
Responsable informatique*

◆ ◆ ◆ ◆